

Lotterie de 1748, étoit également chargé par un assignat précis d'un payement annuel de deux millions quatre cens mille livres pour l'extinction en douze années de la charge qui en résultoit, à prendre sur le produit des Fermes Générales unies, par préférence à la partie du Trésor Royal, sans que cette somme pût en aucun cas être par le Garde du Trésor Royal employée à autre usage qu'auxdits payemens. Cet engagement est effacé comme tous les autres, le Trésor Royal déchargé d'un seul mot, & la Caisse des Amortissemens surchargée aux dépens de fonds par eux-mêmes modiques qui n'ont aucun trait à ceux qu'affectoient ces diverses destinations.

A l'égard des Annuités de 1752, le titre même de leur établissement condamne formellement l'injustice de l'opération qu'on veut faire aujourd'hui. L'Arrêt du Conseil, qui les introduisit, ayant fait porter au Trésor Royal les fonds demandés par Votre Majesté & chargeant néanmoins la Caisse des Amortissemens du remboursement, déclara : Que Sa Majesté ne voulant pas néanmoins qu'il soit donné aucune atteinte à la destination qu'elle a faite par l'Edit du mois de Mai 1749 des fonds de ladite Caisse des Amortissemens, elle a résolu de faire remettre annuellement au Trésorier de ladite Caisse, des deniers de son Trésor Royal, les sommes qui seront nécessaires pour le remboursement de celles qui, en exécution du présent Arrêt, auroient été portées en argent à son Trésor Royal. Ce qui, en effet, est formellement prescrit par l'Article VII. du même Arrêt. L'Arrêt du 19. Juin 1763 tient quite le Trésor Royal envers la Caisse des Amortissemens, qu'il soumet seule à la surcharge, atteinte reconnuë à la destination faite par Edit du mois de Mai 1749 des fonds de ladite Caisse des Amortissemens.

Il est remarquable que tout ce qui forme la première Classe des remboursemens annoncés & qualifiés Effets à éteindre de préférence, est, à l'exception d'un seul article, composé ou de charges contractées à titre gratuit, ou de Dettes affectées sur des fonds particuliers, fonds qui subsistent au Trésor Royal & qu'on libere gratuitement contre l'autorité des Edits pour surcharger la Caisse des Amortissemens.

L'Ar-